

## Le bénévolat ailleurs : l'exemple du Canada. (version 30/9/2004)

*France Bénévolat a décidé, en fonction de ses moyens et pour autant que nous arrivions à trouver des informations pertinentes, de rédiger une série de monographies sur le développement du bénévolat dans un certain nombre de pays de référence. L'objectif de ce travail est bien sûr à la fois, d'améliorer nos propres pratiques et d'alerter les acteurs externes (pouvoirs publics, Monde Associatif, entreprises...) sur des points remarquables de politiques dont ils pourraient utilement s'inspirer. Nous commençons cette série par le Canada, qui constitue réellement une référence. Pour utiliser une métaphore footballistique, nous ne jouons pas (encore) dans la même division !*

### Le développement quantitatif du bénévolat associatif au Canada :

Malgré une sensible diminution de 1997 à 2000, environ 27% des Canadiens âgés de plus de 15 ans, soit 6,5 millions de personnes, ont des activités bénévoles au sein de structures associatives, non compris le bénévolat direct, dit « non organisé ». Ce chiffre est à rapprocher des chiffres habituellement avancés en France : de l'ordre de 12 millions de bénévoles, dont 3 millions de bénévoles réguliers, pour une population de « plus de 15 ans » d'environ 50 millions, soit 26%. **Cette première comparaison montre que notre pays n'a pas à rougir en matière de niveau quantitatif du bénévolat et de vitalité de la vie associative.**

Au Canada, chaque bénévole consacre en moyenne 162 heures par an à ces activités, soit pour le pays au total environ 550 000 équivalents temps plein. On constate paradoxalement une légère baisse de cette durée moyenne et une augmentation du temps consacré par le quart supérieur des bénévoles (471 heures en 2000 contre 431 en 1997), ce qui veut dire que les plus impliqués le sont de plus en plus. Au total, les bénévoles représenteraient environ 1 000 000 d'équivalents temps plein.

**Comme en France, et contrairement parfois à des idées reçues, le bénévolat est assez régulièrement réparti par tranches d'âges.** Trois groupes ont des taux d'implication supérieurs à la moyenne : les jeunes de 15 à 24 ans, les femmes et les personnes ayant un emploi.

| <b>Canada</b>                |                             | <b>France</b>                |                             |
|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|
| Tranches d'âge ou catégories | % de la population bénévole | Tranches d'âge ou catégories | % de la population bénévole |
| 15/24 ans                    | 29%                         | 15/29 ans                    | 25%                         |
| 25/34 ans                    | 24%                         | 30/39 ans                    | 29%                         |
| 35/44 ans                    | 30%                         | 40/49 ans                    | 29%                         |
| 45/54 ans                    | 30%                         | 50/59 ans                    | 28%                         |
| 55/64 ans                    | 28%                         | 60/69 ans                    | 29%                         |
| 65 ans et plus               | 18%                         | 70 ans ou plus               | 19%                         |
| Actifs occupés               | 28%                         | Actifs occupés               | 30%                         |
| Femmes                       | 28%                         | Femmes                       | 22%                         |
| Ensemble                     | 27%                         | Ensemble                     | 26%                         |
|                              |                             |                              |                             |

Améliore la forme du tableau ci-dessus.

N.B Ces chiffres sont ceux de l'enquête 2000. Les chiffres de l'enquête 2003, publiés en septembre 2004 ne montrent pas d'évolutions quantitatives significatives.

D'autre part, comme en France, le taux de bénévoles et le temps consacré au bénévolat augmentent avec le niveau de formation initiale et avec le niveau de revenu.

Enfin, parmi les problèmes et difficultés rencontrées par les associations canadiennes, vient en tête celle de trouver des bénévoles adaptés à leurs besoins. Ceci rappelle qu'un bon niveau quantitatif d'engagement constitue une condition indispensable mais non suffisante de l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences bénévoles.

### **Raisons et effets du bénévolat :**

Les raisons de l'implication bénévole sont les suivants, par ordre décroissant d'importance :

- l'adhésion à la cause défendue par l'organisme,
- le désir d'utiliser ses compétences et son expérience,
- le fait d'être directement concerné par la cause défendue par l'organisme,
- le souhait de découvrir ses propres forces,
- la réponse à des sollicitations d'amis eux-mêmes impliqués dans des activités bénévoles,
- l'obligation du fait de croyances religieuses,
- le désir de développer ses propres compétences.

Les avantages perçus de ces activités par les bénévoles sont essentiellement le développement des relations interpersonnelles et le développement de compétences sur un registre assez large, depuis les compétences de communication jusqu'à des compétences organisationnelles, techniques ou de gestion. On retrouve bien ainsi la confirmation théorie « du don et du contre-don » de Mauss.

**Il semble que de nombreux bénévoles considèrent le bénévolat comme un moyen d'intégrer le marché du travail.** Ainsi, 62 % des bénévoles sans emploi partagent cette opinion ; le pourcentage passe à 78 % pour les jeunes de 15 à 24 ans. 23 % des bénévoles reconnaissent qu'ils font du bénévolat pour améliorer leurs chances de trouver un emploi et 14 % des bénévoles en activité considèrent que leurs activités bénévoles ont contribué à trouver leur emploi.

### **Le bénévolat non organisé**

Parallèlement au bénévolat « dit organisé » - c'est à dire transitant par des organismes bénévoles (équivalent de notre bénévolat associatif français) - 77 % des canadiens ont déclaré avoir directement aidé des personnes en 2000. (NB. : malheureusement nous ne disposons pas de chiffres équivalents, car, à notre connaissance, le Canada est le seul pays à analyser systématiquement ce bénévolat direct ou non organisé). Ce chiffre est en hausse depuis 1997, contrairement au bénévolat organisé qui a légèrement régressé. **Il n'y aurait donc pas**

**diminution de la solidarité chez les Canadiens, mais les différentes formes ont un peu évolué, par la diminution relative du bénévolat transitant par des structures associatives.** Par ailleurs, 78 % des Canadiens font des dons de bienfaisance ; ce pourcentage n'a pas évolué entre 1997 et 2000, mais le montant des dons a augmenté, passant de 239 dollars en moyenne par personne à 259 dollars.

Sur les 77 % de Canadiens qui s'impliquent dans du bénévolat direct de proximité, 79 % l'ont fait hors du cercle familial. On y trouve une gamme large d'activités bénévoles : courses, transport, travaux ménagers, garde d'enfants non rémunérée, jardinage, travaux d'entretiens, visite aux personnes âgées, prestations de soins, rédactions de lettres ou de documents administratifs, enseignement et soutien scolaire...

## **Les jeunes et le bénévolat :**

Comme déjà indiqué, le taux de bénévoles est sensiblement plus important chez les jeunes de 15 à 24 ans que dans la population totale (29% contre 27%). Il est très intéressant de constater que le taux d'implication des adultes est largement corrélé avec différentes situations d'apprentissage qu'ils ont connues lorsqu'ils étaient jeunes. Ainsi, pour l'ensemble des Canadiens, le taux de bénévoles est plus important pour ceux qui :

- s'étaient engagés dans un conseil étudiant (42% continuaient à faire du bénévolat ensuite)
- avaient un parent engagé dans le bénévolat (39%)
- avaient été engagés pendant leur jeunesse dans un organisme religieux (38%) ou dans une activité bénévole (36%)
- étaient membre d'un groupe de jeunes (35%)
- avaient partie d'une équipe structurée de sport (31%)

Nous ne disposons malheureusement pas de chiffres comparatifs pour la France, mais, les analyses qualitatives qui ont été effectuées vont dans le même sens (voir en particulier le rapport de Guillaume Houzel de 2003 sur le bénévolat étudiant). **Il y a bien des processus éducatifs précoces qui ensuite vont jouer tout au long de la vie, d'où l'enjeu très important que représentent à la fois le développement de la vie associative chez les jeunes et l'intégration de jeunes dans les associations « dites d'adultes ».** On devient rarement bénévole d'un coup de baguette magique, en particulier à l'âge de la retraite au prétexte qu'on dispose plus de temps libre !

Il faut à cet égard mentionner ce que les Canadiens appellent « le travail communautaire obligatoire », en particulier dans le cadre scolaire. Le travail communautaire prend souvent la forme d'une activité bénévole à laquelle les personnes s'adonnent pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires. **Dans certaines Provinces, cette pratique est systématique ; dans les autres, elle est très largement répandue. Dans cette politique particulièrement volontariste, le bénévolat est considéré comme partie intégrante de la formation.** Ainsi, 18% des jeunes bénévoles déclarent faire du bénévolat parce que leur école, leur employeur ou le Gouvernement les obligent à donner la totalité ou une partie des heures consacrées à leurs activités bénévoles.

## **L'implication des entreprises :**

**Les employeurs canadiens sont particulièrement impliqués dans le développement du bénévolat.** En 2000, 67 % des bénévoles canadiens sont des salariés. 28 % de ces bénévoles salariés déclarent avoir eu l'autorisation de leur employeur pour utiliser du matériel ou des équipements de leur entreprise. 27 % déclarent avoir pu aménager leur temps de travail pour le rendre compatible avec leurs activités bénévoles ; ce chiffre est en augmentation importante (27 % en 2000 contre 22 % en 1997).

22 % de ces salariés (contre 14 % en 1997) déclarent avoir eu des signes de reconnaissance, voire des lettres, de la part de leurs employeurs qui soulignent la valeur de leurs activités bénévoles. Ces chiffres, **très impressionnants en tant que tels**, sont encore plus importants pour les salariés les plus jeunes et pour les femmes.

On voit, sur ce chapitre spécifique, que le concept de « temps d'utilité sociale », que d'aucuns ont tenté de développer en France...avec un succès d'estime, est de fait largement intégré dans les pratiques courantes des entreprises canadiennes. **Il s'agit bien d'activités et de temps choisis librement par les salariés, mais avec au minimum des encouragements de la part des employeurs, souvent avec des appuis complémentaires.**

## **L'action publique et le Programme public « Volnet »**

En décembre 2001, un accord *entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire* a été signé. Cet accord rappelle les valeurs, les principes et les engagements réciproques qui permettront aux deux secteurs de travailler ensemble au bénéfice de l'intérêt général. **Il fixe un cadre de bonnes pratiques sur les conditions de participation du secteur bénévole et communautaire à la définition des politiques publiques.** Les relations entre le secteur bénévole et communautaire et les pouvoirs publics sont fondées sur des principes d'indépendance, d'interdépendance et d'égalité.

Sur un registre plus opérationnel, le Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat « Volnet » a été lancé en 1999 pour une durée de 4 ans par « Canada Industrie », l'équivalent de notre Ministère de l'industrie. Doté d'une enveloppe de 20 millions de dollars, ce programme visait à aider 10 000 organismes bénévoles à se brancher sur Internet.

Conçu selon une démarche participative, le Programme a été essentiellement porté par le secteur bénévole lui-même, mieux à même de déterminer les besoins des organismes et de mettre au point les outils nécessaires.

Les organismes volontaires et bénéficiaires devaient répondre à un certain nombre de critères proches du fonctionnement associatif français : services ou programmes d'intérêt général, fonctionnement démocratique, taille suffisante...De fait, environ la moitié des organismes retenus se sont concentrés sur des priorités nationales : promotion et égalité pour les femmes, personnes handicapées, minorités ethniques et personnes défavorisées.

Dans la pratique, les principales actions opérationnelles ont consisté à :

- équiper les organismes retenus d'ordinateurs : 8725 ordinateurs à prix réduits,
- développement d'un programme spécifique de formation à Internet (manuel spécifique, formation en ligne...),
- accès gratuit à Internet pendant un an,
- création et diffusion d'un logiciel spécifique,
- création d'outils en ligne, en particulier de bases de données,
- programmes plus larges de soutien et de développement des compétences pour atteindre la maîtrise des nouvelles technologies par les organismes bénévoles.

**Au total, Volnet » a communiqué avec 70 000 organismes bénévoles, a branché 11 252 organismes sur Internet et a formé 17 000 personnes. Le budget public de 20 millions de dollars a été abondé par des moyens financiers ou des prestations gratuites de partenaires privés pour un montant de 11 millions de dollars ; c'est donc un budget de moyens de plus de 31 millions de dollars qui a été mobilisé de 1999 à 2002 !**

**Par ailleurs, les têtes de réseaux nationales et provinciales (cf. infra) sont financées par les Ministères de la Santé, des Services Sociaux et de l'Education.**

### **Les centres d'action bénévole, comme structures d'intermédiation et d'ingénierie et l'utilisation d'Internet:**

Il existe plus de 200 Centres d'Action Bénévole au Canada (**chiffre officiel mais probablement sous évalué, car la seule Fédération des Centres d'Action Bénévole du Québec revendique 114 centres**). L'origine de ces centres est ancienne, puisque le premier a été créé en 1937 à Montréal pour développer le bénévolat en cas de déclenchement de la guerre.

Ils se sont structurés et développés autour des années 1960/1970 (ce qui montre également sur ce point le décalage et le retard pris par la France). Ils ont maintenant acquis un savoir-faire considérable par le biais de programmes d'activités de recherche et de formation et disposent d'un outillage permanent et structuré.

**Leurs missions et les services qu'ils proposent sont très proches des ambitions et objectifs de France Bénévolat, peut-être un peu plus larges :**

- promotion de l'action bénévole : les centres et les têtes de réseau fédérales assurent une série de services : information systématique sur le bénévolat, campagnes de sensibilisation, Semaine Nationale de l'action bénévole, salons locaux...
- conseil et appui aux associations en matière de formation et de gestion des bénévoles, de développement stratégique, de participation à l'établissement de politiques publiques...
- réflexion et montage de programmes ou d'actions spécifiques : depuis des actions de lobbying à l'égard du législateur jusqu'à des actions de filtrage des bénévoles s'occupant d'enfants...
- bien sûr, services d'intermédiation entre les associations et les bénévoles : conseil, orientation et recrutement, mais également des actions par populations cibles (les jeunes en coopération avec les milieux éducatifs, les salariés en coopération avec les employeurs, le recrutement et la fidélisation des bénévoles plus âgés...).

Par ailleurs, il existe un autre réseau, les « Centraide », fédérés au sein de « Centraide Canada ». Ces structures ont une mission de promotion de la solidarité et joue un rôle de centres ressources à l'égard des associations.

Enfin, il existe un dispositif intitulé « Recrutement électronique de bénévoles » (REB) qui permet :

- de consulter des milliers de postes de bénévoles disponibles, par secteurs et par régions,

- de s'inscrire en tant que bénévole pour prêter main forte en cas d'urgence ou de catastrophe,
- de créer, pour un bénévole, son profil de compétences et d'intérêts, et, pour une structure, ses profils de besoins et de postes,
- d'avoir une communication directe par messagerie entre offreurs et demandeurs de compétences bénévoles.

### ***Quels enseignements majeurs pour la France :***

*Ce type d'études n'a évidemment d'intérêt que si la comparaison nous interpelle. De ce point de vue, on peut tirer cinq enseignements majeurs :*

- 1) *Nous n'avons pas à rougir du niveau du bénévolat en France, ni plus globalement du niveau de générosité et de solidarité.*
- 2) *Au Canada, le bénévolat est considéré comme un moyen éducatif à part entière, parfois obligatoire et très souvent intégré dans le processus scolaire. **Sauf très rares exceptions**, on n'est pas du tout sur cette problématique en France : le bénévolat y est considéré comme relevant strictement de la sphère privée. Dans le pire des cas, il peut même être considéré comme détournant du temps productif ou du temps d'études.*
- 3) *Les entreprises canadiennes sont beaucoup plus impliquées que les entreprises françaises pour que leurs salariés s'engagent dans le bénévolat. Si l'engagement bénévole relève bien d'une décision individuelle volontaire, les employeurs, souvent, complètent l'engagement (mise à disposition de moyens matériels), facilitent l'engagement (aménagement du temps de travail) ou reconnaissent l'engagement ;*
- 4) *Au travers notamment de l'exemple du Programme Volnet, **mais pas seulement**, les moyens publics mobilisés sont beaucoup plus importants qu'en France. Les rapports entre les Pouvoirs Publics et la sphère associative semblent moins instrumentalisés, avec une implication de la sphère associative dans la définition des politiques publiques et des relations plus partenariales.*
- 5) *Les structures d'intermédiation entre associations sont beaucoup plus nombreuses, beaucoup plus anciennes et beaucoup plus structurées et volontaristes qu'en France. Pour parler clair, nous avons quarante ans de retard !*

***En résumé, au Canada, si le bénévolat reste bien une « affaire privée », on a l'impression d'une moindre séparation des genres qu'en France, car le système éducatif, les milieux économiques et les pouvoirs publics sont beaucoup plus impliqués et jouent un rôle moteur dans la promotion et le développement du bénévolat.***

Dominique Thierry,

avec l'appui de Monique Mitrani et d'Eliane Goudet.

Septembre 2004

**Sources :**

- « Canadiens dévoués, Canadiens engagés (Enquête Nationale 2000) » : Bénévoles Canada /Centre Canadien de Philanthropie.
- Rapport final de Volnet
- Centres d'action bénévoles (<http://www.benevoles.ca>)
- Centraide Canada (<http://www.unitedway.ca>)
- Force vitale de la collectivité : enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (2003)
- Forum du secteur bénévole et communautaire Ottawa
- Centre Culturel Canadien à Paris